
Études de cas sur le plaidoyer**Haïti : accès à l'éducation**

Thème :	Enfants et éducation
Approche de plaidoyer :	Création d'alliances et de coalitions Consolidation des relations Représentants du gouvernement : faire pression Représentants du gouvernement : les rencontrer

Haïti était l'un des nombreux pays où l'accessibilité physique et économique était l'une des barrières les plus importantes à l'éducation. Bien des familles défavorisées n'avaient pas d'écoles dans leurs communautés et celles qui en avaient ne disposaient pas des moyens financiers pour y envoyer leurs enfants. C'est un problème qui préoccupait la Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti (FEPH), partenaire de Tearfund. Sa vision était de transformer la société haïtienne de façon à ce que chaque enfant puisse bénéficier d'une éducation de base de qualité. Elle a donc décidé, au sein de la Fondation Haïtienne de l'Enseignement Privé (FONHEP) et en coalition avec d'autres, de plaider pour ce changement.

Aux côtés d'autres représentants de la société civile, la FEPH a établi des relations, par le biais de réunions et de discussions, avec le ministre haïtien de l'Éducation et d'autres hauts responsables de la fonction publique, et leur a présenté les besoins des enfants haïtiens les plus défavorisés. Sa requête était simple : elle voulait une politique nationale qui s'engagerait à : réduire le coût de l'enseignement privé pour les familles défavorisées en Haïti, améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement primaire dans tout le pays, et promouvoir les écoles communautaires.

Ce dialogue sectoriel a eu pour résultats la mise en place d'un Office National du Partenariat en Éducation (ONAPE) et l'élaboration d'une politique nationale d'éducation pour tous en Haïti. L'ONAPE est devenu l'organisme officiel chargé de gérer le système d'éducation en Haïti et a mis en place un partenariat opérationnel regroupant toutes les parties concernées par l'amélioration de l'éducation dans le pays. Par ailleurs, la FEPH, au sein de la FONHEP, veille à ce que le ministère de l'Éducation respecte ses engagements de mise en œuvre de la politique nationale d'éducation pour tous. Ce travail se poursuivra jusqu'à ce que la vision du changement se réalise et que tous les enfants haïtiens puissent accéder à une éducation de base de qualité, à un coût abordable.